

# SUR DÉCISION DE MGR JEAN-MARC MICAS

## À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

Les Ensembles paroissiaux de « Cathédrale-Ossun », « Saint-Jean – Sainte-Thérèse – Sainte-Bernadette », « Saint-Joseph Travailleur » (Séméac-Aureilhan), « Saint-Jean XXIII » (Saint-Antoine – Saint-Pierre et Saint-Paul – Saint-Vincent-de-Paul), « Bordères sur l'Echez » et « Tarbes Sud-est » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse de Tarbes ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à la Maison Saint-Paul.

Les Ensembles paroissiaux de « Tournay » et de « Pouyastruc » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse de Tournay-Pouyastruc ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Tournay.

Les Ensembles paroissiaux de « Lourdes – Adé-  
Bartrès, Baronnies des Angles », « Saint-Pé-  
de-Bigorre – Vallée de l'Ousse » et « Aspin-  
en-Lavedan » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse du Pays de Lourdes ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Lourdes.

Les Ensembles paroissiaux « d'Argelès-Gazost », « Pierrefitte-Davantaygues-Cauterets » et « Estrem-de-Salle – Val d'Azun » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse du pays d'Argelès ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Argelès-Gazost.

Les Ensembles paroissiaux de « Maubourguet – Rivière-Basse », « Rabastens » et « Vic-en-Bigorre et Enclaves » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse du Pays de Vic-Maubourguet ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Maubourguet.

Les Ensembles paroissiaux de « Lannemezan – Vallée de la Neste » de « La Barousse » et des « Baronnies » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse du Pays de Lannemezan ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Lannemezan.

L'ensemble paroissial de Luz-Saint-Sauveur et Pays Toy devient la « Paroisse de Luz et Pays Toy ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Luz-Saint-Sauveur.

Les Ensembles paroissiaux de « Bagnères-de-Bigorre », « Campan » et « Pouzac » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse du Pays de Bagnères ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Bagnères-de-Bigorre.

Les Ensembles paroissiaux de « Trie-sur-Baïse », « Castelneau-Magnoac » et « Galan » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse de Trie-Magnoac ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Trie-sur-Baïse.

Les Ensembles paroissiaux « d'Arreau – Vallée du Louron » et de « Saint-Lary » constituent une seule Paroisse dénommée « Paroisse des Vallées d'Aure et Louron ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Saint-Lary.

Chaque paroisse nouvelle est provisoirement dénommée comme indiqué. Les fidèles de chaque paroisse pourront proposer un nouveau nom définitif d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Le Sanctuaire Notre-Dame de Piétat (Barbazan-Debat) est érigé en Sanctuaire diocésain.

# I NOMINATIONS

## À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

### PAROISSE DE TARBES

Le Frère David-Marie FREY (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Curé.

L'abbé Dominique AUBIAN est nommé Vicaire. Il résidera au presbytère de l'église Saint-Jean.

L'abbé Louis DEBON (prêtre Fidei donum du diocèse d'Albi) est nommé Vicaire. Il résidera au presbytère de l'église Saint-Antoine.

Le Frère Christian SAINT-MARTIN (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Vicaire.

Le Frère François-Xavier SCHUBIGER (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Vicaire.

L'abbé Hugues EBENGUI KOLONGO (prêtre étudiant du diocèse de Bangui - Centre-Afrique) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

### PAROISSE DU PAYS DE LOURDES

L'abbé Pierre JAMET, Vicaire Général, est nommé en outre, Curé in solidum et Modérateur de la charge curiale.

L'abbé Jean AZAR est nommé Curé in solidum.

L'abbé Rock ADJAGBA (prêtre Fidei donum du diocèse de Cotonou), est nommé Vicaire.

L'abbé Jan CHYLEK est nommé Vicaire. Il demeure chapelain du Sanctuaire N.-D. de Lourdes.

Le Père Zbigniew MUSIELAK (Camiliens) est nommé Vicaire.

Le Père Antonello FANELLI (OFM) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

Le Père Marian SWIERCZEK (Camiliens) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du Curé modérateur.

### PAROISSE DU PAYS DE LANNEMEZAN

L'abbé Joseph DORCU est nommé Curé.

L'abbé Noël GAYE est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

L'abbé Gabriel LAGURGUE est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

L'abbé Eugène RUFFLÉ est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

### PAROISSE DES VALLEES D'AURE ET LOURON

Le Père Jacques JAKUBIEC (M.I.C.) est nommé Curé.

Le Père Ian ROZPEDOWSKI (M.I.C) est nommé Vicaire.

### PAROISSE DU PAYS D'ARGELES

Le Père Abdel BEMADANDJI (F.I.C.) est nommé Curé.

Le Père Daniel AMOUGOU (F.I.C.) est nommé Vicaire.

L'abbé Jean-Florent NUTTENS est nommé Vicaire.

Monseigneur Jacques PERRIER, Evêque émérite de Tarbes et Lourdes, est nommé Coopérateur, sous la responsabilité du Curé.

### PAROISSE DE LUZ ET PAYS TOY

L'abbé Benjamin MARTIN est nommé Curé.

### PAROISSE DU PAYS DE BAGNERES

L'abbé Antoine MERILLON est nommé Administrateur paroissial.

L'abbé Gratien DECADJEVI (prêtre Fidei donum du diocèse de Lokossa - Bénin), est nommé Vicaire.

L'abbé Guy AMBROSI est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité de l'Administrateur paroissial.

L'abbé Marcel LACAZE est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité de l'Administrateur paroissial.

## PAROISSE DU PAYS DE VIC-MAUBOURGUET

L'abbé Gustave ZARABÉ (prêtre Fidei donum du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar) est nommé Curé in solidum et Modérateur de la charge curiale. L'abbé Raphaël de LASSUS est nommé Curé in solidum.

L'abbé Denis RAZAFINDRAVELO (prêtre Fidei donum du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar) est nommé Vicaire.

L'abbé Christian LAGARDE est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

L'abbé Roland RAMBOANANDRASANA (prêtre étudiant du diocèse d'Antsirabe - Madagascar) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

## PAROISSE DU PAYS DE TRIE-MAGNOAC

L'abbé Isidore DIATTA (prêtre Fidei donum du diocèse de Ziguinchor - Sénégal) est nommé Curé.

L'abbé Innocent NIYIKORA (prêtre Fidei donum du diocèse de Cotonou - Bénin) est nommé Vicaire.

L'abbé Francis FENO (prêtre Fidei donum du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar), est nommé Vicaire.

## AUTRES NOMINATIONS

**Pôle missionnaire « Annonce de la Foi » :** **M. Thibaud LEBLOND** est nommé Coordinateur du pôle à compter du 1er septembre 2025.

**Pôle missionnaire « Diaconie - Service du frère » :** **M. Christophe MANSAUT**, diacre, est nommé Coordinateur du pôle à compter du 1er septembre 2025.

**Pôle missionnaire « Formation et vie chrétienne » :** La nomination de la personne en charge nouveau pôle missionnaire sera connue ultérieurement.

**M. Jean-Paul PEREZ**, secrétaire-général du diocèse, est nommé co-modérateur de la Curie. Il est en outre nommé Responsable de la Sécurité informatique et Délégué à la protection des données à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025.

## PAROISSE DE TOURNAY-POUYASTRUC

Les nominations des Pères Christophe MUANO MPUUTU et Thadée TWAGIRAYEZU paraîtront ultérieurement.

Tous les curés et administrateurs paroissiaux exerceront leur charge avec une E.A.P. (selon le droit diocésain), un Conseil pastoral et un Conseil des Affaires économiques (selon le droit canonique), ainsi que tous autres collaborateurs, hommes et femmes, choisis parmi les fidèles des nouvelles paroisses. Leurs membres seront approuvés dans l'année par l'évêque, et inscrits dans l'annuaire diocésain.

## SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE PIETAT

L'abbé Cyrille MOY-GABARRET est nommé Recteur. Il exercera sa mission sous la responsabilité du Vicaire Général.

Il exercera sa charge assisté d'un conseil de trois personnes au moins dont les noms seront approuvés par l'évêque et inscrits dans l'annuaire diocésain.

## REMERCIEMENTS DE MONSIEUR JEAN-MARC MICAS

Je remercie chaleureusement tous les prêtres et diacres qui servent généreusement dans le diocèse, en particulier ceux qui viennent d'accepter une nouvelle mission. Je remercie aussi l'abbé End Eric MUSEHENU MWAKU (prêtre Fidei donum du diocèse de Kikwit - RDC), l'abbé Michel BIBINOU (prêtre Fidei donum du diocèse de Gamboma - Congo), et l'abbé Momtaz KASHA (Ordinariat des Catholiques Orientaux) qui vont quitter notre diocèse après plusieurs années passées à son service. Je confie le ministère et la vie de chacun à la protection de Marie, Notre Dame de Lourdes.